

Manifeste de Praia

Pour un Développement Économique Local, Inclusif,
Résilient, Bas carbone et Durable :

Mettons en Œuvre Aujourd'hui une Économie
et une Finance Sociales et Solidaires (EFSS) !

- 20 octobre 2017 -



INAISE
International Association of
Investors in the Social Economy



&



الشبكة الإفريقية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
Réseau Africain de l'Économie Sociale et Solidaire
African Network of Social and Solidarity Economy
RAESS

Réunies à Praia, Cabo Verde, du 17 au 20 octobre 2017, à l'occasion du 4^e Forum Mondial du Développement Economique Local (DEL),

Nous, organisations de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Finance Sociale et Solidaire (EFSS),

➤ **Nous félicitons et prenons acte de la reconnaissance et de la montée en puissance historiques des cadres juridiques et institutionnels de l'EFSS :**

- **Les approches de l'EFSS, comme celles de la relocalisation d'un développement économique responsable et durable, relèvent de pratiques ancrées dans l'histoire du développement de nos communautés et de nos Etats**, au Nord comme dans le Sud Global. Elles sont ancrées dans les droits humains qui sont indivisibles et inaliénables. Elles se sont plus encore développées ces 50 dernières années **comme réponse aux marginalisations sociales et sectorielles croissantes**, provoquées par les théories, logiques, institutions et modalités d'organisation du système économique et financier dominant.

Celui-ci, depuis l'ère de la mondialisation, accentue structurellement inégalités et iniquités, à la fois entre les pays (commerce, dette), et à l'intérieur des pays eux-mêmes (entre secteurs de la société, et entre segments de population).

Ces marginalisations sont, depuis la fin du XIX^e siècle, amplifiées par les ravages causés sur l'écosystème naturel et les communautés, par une surexploitation des ressources de la planète, et le réchauffement irréversible des températures issu des activités humaines.

Aujourd'hui, et à plus d'un titre, **les changements climatiques constituent le phénomène le plus marquant de l'histoire de l'humanité ; notamment en ce qu'il provoque un réveil inouï des consciences, mais également des institutions**, sur les modes de consommation et de production insoutenables, érigés en modèle de vie universel par les pays développés.

Ainsi les mécanismes du néolibéralisme, aveugles et sourds aux impacts de leurs actions, abordés cette fois par le prisme climatique, s'en trouvent remis en cause dans leurs logiques et institutions propres, et jusque dans les modèles de gouvernance et d'affaires qui sous-tendent leur démarche d'accaparement systémique des richesses. Y compris au travers des accords et traités bi et multilatéraux de libre échange économique, qui menacent le développement économique local endogène par le dumping des biens et des services, et qui, à ce jour, n'ont pas démontré qu'ils répondaient aux objectifs d'un DEL durable, alors même que, dans le cas de l'agriculture, ils ont fortement contribué au démantèlement des systèmes alimentaires traditionnels, locaux et durables.

Ces systèmes d'accaparement mondialisés (i.e. outre les frontières, et comme hors-sol) des terres, de l'eau, des semences, au bénéfice du capital spéculatif boursier, agissent également sur les ressources matérielles (matières premières, foncier, logement, outils de production), et immatérielles (devises, épargne et sa disponibilité pour l'investissement dans l'économie réelle, savoirs technologiques, santé, éducation, culture, droit coutumier...), contaminant ainsi l'ensemble des secteurs de la sphère politique, sociale, économique, financière et culturelle.

Outre les tensions et conflits durables qu'ils créent, ils induisent non seulement un appauvrissement systémique des plus vulnérables, mais érodent dangereusement les capacités de développement des classes moyennes. Ce faisant, **ces systèmes institutionnalisent la reproduction de la pauvreté d'une génération à l'autre, rendue plus aigüe encore pour les femmes comme démontré dans des régions comme l'Afrique. Ils accentuent le déficit de qualité de vie entre générations, défiant toute tentative de progrès social tel qu'envisagé dans les Objectifs de Développement Durable (ODD).**

- **Cependant, afin de répondre à leurs besoins, et de saisir les opportunités d'un développement durable, inclusif et résilient, partout, au Nord comme dans le Sud Global, les communautés et acteurs locaux agissent. Ils s'organisent par le biais de stratégies, institutions, mécanismes et pratiques issues de l'EFSS, à visée d'un DEL responsable et solidaire, créateur de richesses et d'emplois, producteur de sens et architecte du futur, et considèrent spécifiquement les jeunes et les femmes.**

Coopératives ; entreprises sociales ; mutuelles ; fondations ; associations ; banques éthiques ; banques communautaires de développement ; fonds rotatifs solidaires ; fonds de capital patient ; bourse des valeurs sociales ; circuits courts de la consommation et de la production ; pôles territoriaux de coopération économique ; économie circulaire ; microcrédit ; épargne salariale et investissements responsables ; financements et budgets participatifs ; monnaies locales, sociales et complémentaires ; habitat partagé ; fiducies foncières ; commerce équitable ; tourisme durable ; marchés publics conditionnels ; cadres de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance : **autant de pratiques, d'institutions, de standards, d'expertise et d'expériences démontrant chaque jour la viabilité sociale, culturelle, économique et financière d'une gouvernance participative et de la valorisation des richesses endogènes des territoires et communautés, telles qu'appliquées au sein des politiques et démarches engagées dans les cadres de l'EFSS pour un DEL durable.**

- **Cette approche responsable et solidaire a rencontré plus d'écho encore suite à la crise financière mondiale** entamée dès 2007 depuis les Etats-Unis, et qui, du fait de la mondialisation des échanges, s'est propagée par vagues à l'ensemble des pays de la planète. Pour la première fois depuis des décennies, les *mass médias* auront relayé, durant plusieurs mois, la violence des impacts sur les familles, et fait œuvre de pédagogie en démontrant au grand public les logiques de prédation intrinsèques aux dispositifs économiques et financiers en place, leurs modalités de fonctionnement, et l'absence de régulation responsable par les autorités désignées.

Ainsi, furent mis en exergue les démarches innovantes, ou plus exactement « invisibles » auparavant, construisant l'agenda transformatif des réponses locales aux besoins réels des populations. Qualifiées tantôt de « résistantes » ou « propositionnelles », inscrites dans le respect des principes de développement durable, ces initiatives ont construit patiemment, en parallèle, la multiple diversité des solutions adaptées au contexte local, et émergent aujourd'hui comme des innovations de référence.

Elles s'attachent à capitaliser sur les potentiels d'accélération, de catalyse, et de réduction des coûts offerts par la révolution de l'internet et de la téléphonie mobile (y compris via les FinTech, instruments décisifs de la fin du monopole bancaire).

Les effets disruptifs des réseaux sociaux et des médias communautaires auront permis également l'émergence d'une autre manière de communiquer sur une autre réalité et vision, une autre manière de consommer et de produire, entérinant l'ancrage de l'EFSS au niveau des territoires.

Ces démarches et approches locales ou internationales ont permis de faire émerger des avatars de l'EFSS dans un cadre de *mainstreaming* de ses principes et orientations au sein de l'économie et de la finance traditionnelles (économie circulaire, collaborative, du partage, financement participatif, investissement responsable et d'impact, etc.).

Signe que les propositions du champ et des acteurs de l'EFSS sont aujourd'hui plus que jamais en phase avec les aspirations des citoyens, au risque de se voir instrumentalisées ou dévoyées, ceci constituant en soi un nouveau défi et questionnement pour l'EFSS

- **En reconnaissance de ces nouvelles réalités et pratiques locales, de nombreux gouvernements locaux et régionaux, ou provinces de pays fédérés, ont adopté des politiques publiques en faveur de l'EFSS et de ses acteurs,** seuls ou réunis en réseaux de coopération nationale (cf. les pionniers Réseau des Territoires issus de l'Economie Solidaire-RTES en France, et l'Association Nationale des Gouvernements Locaux pour l'ESS, Corée du Sud), régional (cf. le réseau REVES

au sein de l'Union Européenne) et internationale à l'exemple du Forum Mondial pour l'Economie Sociale (GSEF) qui réunit tous les deux ans à la fois collectivités et organisations de l'EFSS.

Souvent à l'avant-garde institutionnelle de ces pratiques et politiques, ils réaffirment régulièrement leur engagement, y compris les grandes métropoles, comme en témoignent les politiques volontaristes de Bamako, Barcelone, Belo Horizonte, Chengdu, Guarulhos, Madrid, Medellin, Milan, Montevideo, Montréal, New York, Paris, Porto Alegre, Rio, Rome, Rosario, Salvador de Bahia, Séoul, Yaoundé, et tant d'autres.

De nombreux pays en ont fait autant, au travers des constitutions, lois cadres et des législations et/ou des politiques publiques en faveur de l'EFSS ou de ses acteurs : Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Cabo Verde, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Finlande, France, Grèce, Latvie, Lituanie, Luxembourg, Mali, Maroc, Mexique, Nicaragua, Portugal, République dominicaine, Roumanie, Sénégal, Slovénie, Thaïlande, Union européenne, Uruguay, Venezuela.

Ces lois cadres, outre les législations sur les coopératives existant dans de nombreux pays, couvrent une multitude d'acteurs (entreprises sociales notamment) et de secteurs, allant de **politiques d'achats publics conditionnées ou fléchées** (cantines scolaires bio et locales, crèches et services communautaires, prestataires respectant des principes d'inclusion sociale) au **soutien planifié et stratégique à des filières entières** (transport, déchets, eau, énergie, logement, santé, culture, alimentation), en passant par **l'instauration de budgets participatifs, monnaies locales, interfaces de financement participatif (crowdfunding), bourses de valeurs sociales : vecteurs systémiques de changement des pratiques**. Elles participent ainsi à déployer des environnements favorables à la mobilisation de l'épargne et son investissement via et dans les structures de l'EFSS (banques éthiques, crédits coopératifs, coopératives, associations, etc.), la création de dispositifs d'assurance et de réduction du risque perçu ou réel, de soutien à l'innovation et à l'accès aux technologies, souvent hors de portée des acteurs EFSS.

Ces mesures, législations et politiques permettent d'organiser le saut d'échelle et de paradigme vers une « macro-EFSS » à même de proposer une métamorphose systémique de nos sociétés, via des approches différenciées (cultures, structures, systèmes institutionnels, subsidiarité, gouvernance partagée) puisque basées chaque fois sur les ressources locales et endogènes, les savoirs et dialogues d'acteurs locaux, au sein d'un territoire de solidarité revalorisé.

Elles visent **une relocalisation** des systèmes économiques, énergétiques, alimentaires, etc. pour des territoires durables, où les zones rurales et urbaines peuvent se développer et coopérer en bonne entente et articulation, contre des logiques de compétition et d'enclavement, et pour la création d'emplois durables permettant aux populations de rester sur leur territoire, d'innover et d'y faire société.

- **L'adoption par le BIT, en octobre 2009 à Johannesburg, d'une déclaration et d'un plan d'action régional pour la « Promotion des entreprises et organisations de l'économie sociale en Afrique » comme réponse du continent à la crise financière annonçait l'intérêt manifeste de l'ONU pour le fort potentiel d'innovation de l'EFSS ;** la création de l'Académie de l'ESS en 2010 entérinant cette démarche.
- **Les éléments de l'ESSF ayant trait à l'agroécologie sont aujourd'hui bien identifiés et souvent soutenus par la FAO :** dans la Déclaration de Nyéléni, Mali 2015, la définition de l'agroécologie inclut l'ESS. Plusieurs documents de politique votés à l'unanimité par le Comité de Sécurité Alimentaire des Nations Unies font référence explicite aux bonnes pratiques de l'ESSF, sans toutefois s'y référer nommément.

- La création en 2013 du *Groupe de travail interagences de l'ONU sur l'ESS* ('UNTFSSSE')¹, et, en 2014, du *Groupe pilote international sur l'ESS*² (réunissant gouvernements centraux, UNTFSSSE, et réseaux internationaux de l'EFSS) constituent les signes historiques d'un saut de paradigme institutionnel renforçant la crédibilité du mouvement de l'EFSS et son appropriation par des groupes d'acteurs nouveaux; ces initiatives institutionnelles déterminantes doivent permettre l'émergence un DEL responsable et inclusif, en le connectant aux nouvelles opportunités offertes par son appareillage aux logiques, institutions et pratiques issues de l'EFSS.
- Dans le *Nouvel Agenda Urbain*³, adopté à Quito en octobre 2016 lors de la Conférence des Nations Unies Habitat III, l'introduction de nombreuses références directes aux pratiques issues de l'EFSS, mais également de la mention explicite de « l'économie sociale et solidaire » en tant que telle, constituent une avancée historique. Elle est le fruit d'une étroite collaboration entre les réseaux internationaux de l'EFSS et leurs alliés.

La reconnaissance du « Droit à la Ville » dans le texte, permet également de proposer le DEL durable et l'EFSS comme instruments systémique de renforcement du pouvoir d'agir des populations, et de transformation de leur relation souvent passive, voire subie, au développement urbain. Cette étape est essentielle si l'on veut renouveler les métabolismes de nos territoires en les modelant suivant les besoins, opportunités, cultures et contextes locaux, et non sur la base des fantasmes pétris des images de gratte-ciels de New York ou Dubaï, comme aboutissement universel du bien vivre.

- L'Assemblée Mondiale des Elus Locaux et Régionaux, convoquée par la Global Task Force des Gouvernements Locaux et Régionaux (dont le secrétariat est assuré par Cités et Gouvernements Locaux Unis-CGLU) a adopté dans sa Déclaration finale⁴ (Quito, Octobre 2016) une référence explicite d'engagement à soutenir le déploiement de l'EFSS pour une économie inclusive, dans le cadre de la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain et de l'Agenda 2030 du Développement Durable.
- La Déclaration multi-acteur de Mexico sur la *Localisation du Financement pour le Changement Inclusif* (cadre de préparation officiel d'Habitat III, mars 2016), et la *Feuille de Route pour l'Action vers la Localisation de Finance Climat*⁵ adoptée à la COP22 lors du Sommet des Elus Locaux et Régionaux de Marrakech, toutes deux impulsées par le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), intègrent des références claires à l'EFSS comme dispositif-clé de mise en œuvre des Agendas du Climat et du Financement du développement local durable, résilient et inclusif.

Ils accordent explicitement à l'EFSS un statut de « macro » EFSS à même de proposer des solutions opérationnelles, ascendantes, économiquement viables, intégratives et solidaires, face aux défis posés par la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD), de l'Accord de Paris, du Programme d'Action d'Addis Abeba, et du Nouvel Agenda Urbain : autant d'accords internationaux déterminant les orientations politiques et les stratégies nationales de développement durable définies par les Etats.

La Déclaration de Barcelone sur l'Espace Public⁶ (Avril 2016, Processus Habitat III) insiste également sur l'EFSS comme levier de la ville durable, et porte plus spécifiquement attention à son rôle de cohésion via les liens entre territoires urbains-ruraux.

¹ <http://unsse.org/>

² <http://www.essfi.coop/en/influencer/secretariat-groupe-pilote-de-less/presentation/>

³ <http://habitat3.org/the-new-urban-agenda/>

⁴ <https://www.global-taskforce.org/world-assembly-local-and-regional-governments-adopts-joint-statement-present-habitat-iii-bogota>

⁵ Téléchargez les deux documents : http://www.fmdv.net/Ressources/Declarations_11

⁶ <http://habitat3.org/the-new-urban-agenda/documents/declarations-from-thematic-meetings/>

- **Le Business 20 (B20)**, qui réunit les grandes associations d'entreprises au sein des pays du G20, a **reconnu les coopératives et entreprises de l'économie sociale, dans son Document de Politique sur l'Emploi et l'Education⁷ (G20 2017), comme parties intégrantes de la diversité des modèles à déployer afin de promouvoir l'entrepreneuriat**, mutualiser les risques, et constituer une alternative pour l'insertion par l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.

La création d'espaces institutionnels multi-acteurs de concertations et d'actions conjointes et participatives dédiés à l'EFSS, et les reconnaissances récentes et multiples par des acteurs appartenant à des champs institutionnels traditionnellement hors EFSS, constituent une opportunité historique de réaliser, via l'EFSS, un saut de paradigme des orientations et manières de mettre en œuvre le développement durable, résilient, bas carbone et inclusif appelé de ses vœux par la communauté internationale dans l'ensemble des accords internationaux adoptés à l'issue du cycle de négociation 2015-2016.

Ces acquis sont le fruit du travail de mobilisation, de plaidoyer et de partenariat avec leurs alliés, réalisé depuis plusieurs décennies par les réseaux internationaux, historiques ou plus récents, de l'EFSS tels que : l'Association Internationale des Mutuelles (AIM), l'ESS Forum International (ESS FI), la Fédération Européenne des Finances et Banques Ethiques et Alternatives (FEBEA), le Fonds Mondial pour le Développement des Villes (FMDV), la Global Alliance for Banking on Values (GABV), le Global Social Economy Forum (GSEF), l'Alliance Internationale des Coopératives (ICA), l'Association internationale des Investisseurs de l'Economie Sociale (INAISE), et le Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS).

Ils disposent, ensemble et séparément, de relais dans nombre de pays et secteurs clefs, et sont, à ce titre, à même de proposer des méthodologies et outils propres à l'EFSS, et d'engager des actions de soutien aux stratégies nationales ou locales de DEL responsable et durable, ainsi qu'à leurs mises en œuvre, ceci en partenariat avec leurs alliés et les parties prenantes engagées localement.

➤ Réaffirmons le rôle-clef de l'EFSS, et son potentiel transformateur dans l'agenda global et local du développement économique durable :

- L'Agenda 2030 de l'ONU insiste à plusieurs reprises sur la nécessité d'une prise en charge par les populations de leur propre développement; et l'importance renouvelée de la localisation de cet agenda est aujourd'hui largement intégrée aux débats portés par les acteurs clés comme les réseaux internationaux de collectivités locales et régionales, certaines agences des Nations Unies telles que la FAO, UNDP, UNEP, UN Habitat, ainsi que certains pays ayant intégré cette dimension dans leurs rapports d'avancée sur la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Tel que démontré par les travaux réalisés au sein de l'UNTFSSSE⁸ et les positions prises par le Groupe Pilote international de l'ESS⁹, les ODD ne peuvent se réaliser pleinement sans la mobilisation effective des acteurs issus de l'EFSS, et sans leur expertise constituée, justement, en réponse aux -et à partir des- problématiques locales, ceci dans l'ensemble des champs couverts par les ODD : ainsi l'atteinte de 65 des 169 cibles des 17 ODD repose en partie sur l'EFSS.

L'EFSS, par ses principes et modalités d'action, est ancrée dans les valeurs définies par le texte de l'Agenda 2030. Elle est un vecteur reconnu de sa localisation et de sa mise en œuvre

⁷ <https://www.b20germany.org/priorities/employment-education/ee-dossier/employment-education-article/news/b20-employment-and-education-taskforce-policy-paper-published/>

⁸ http://unfssse.org/?page_id=499

⁹ www.essfi.coop/wp-content/uploads/2017/07/ENG-D%C3%A9claration-ILGSSE-AGNU_280915.pdf

à toutes les échelles d'action. Elle est, intrinsèquement, en capacité d'agir en transversalité et d'assurer ainsi l'interconnectivité et l'articulation entre les différents ODD.

Tel qu'illustré abondamment dans nos travaux respectifs et au sein de nos espaces multi-acteurs de travail collaboratif, **l'EFSS constitue un outil majeur pour un DEL aligné sur les principes et mécanismes de développement durable** : l'EFSS crée des emplois et des revenus localisés et décents; mobilise de l'épargne et la réinvestit durablement à l'échelle locale ; propose des formes de microcrédit et de micro-assurance accroissant l'agilité et la résilience des acteurs locaux ; organise le renforcement du pouvoir d'agir des populations par la transformation des relations sociales et de travail au sein de l'appareil productif, par la maîtrise des outils de travail, du capital généré et de son utilisation ; est à même de répondre aux besoins fondamentaux des populations par une agroécologie reconnectant consommateurs et producteurs, rehaussant le lien d'interdépendance rural-urbain et les opportunités de création de richesse et de résilience y afférant ; par la production de logements abordables ; de provision durable de services de base locaux dans les secteurs de l'eau, l'énergie, les déchets, la santé, l'environnement, l'assistance aux personnes âgées, et l'accueil des enfants ; ou encore pour ce qui relève des activités culturelles, facteurs de paix et d'intégration.

Par ailleurs, les activités de l'EFSS contribuent considérablement à la pleine capacitation des femmes et des jeunes. Elles produisent **une redistribution des richesses et des co-bénéfices mesurables, réduisant la facture et la fracture sociales, économiques et financières** générées par l'exclusion propre au système éco-financier 'insoutenable' en place. L'EFSS se déploie à partir d'une ingénierie de gouvernances, stratégies et mécanismes prenant comme socle les droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et financiers. Elles promeuvent des indicateurs de performance des politiques et pratiques qui établissent leurs effets tangibles pour un DEL endogène et durable.

Aussi, les pratiques du DEL responsable et de l'EFSS étant localisées, leur empreinte écologique est nettement moindre que dans le cadre d'une économie mondialisée marquée par la production de biens délocalisés de leur lieu de consommation, ainsi que d'une allocation de l'épargne davantage volatile, du fait que les choix d'investissements dépendent eux aussi d'acteurs déconnectés à la fois du lieu de production et d'investissement de cette épargne.

- **Le DEL durable constitue pour sa part une opportunité de saut d'échelle et d'essaimage des pratiques de l'EFSS, permettant d'en connecter les acteurs -et de les intégrer- aux filières économiques organisées et institutionnalisées**, inscrites dans les régulations et les écosystèmes d'acteurs et de programmes de soutien technique, d'incubation, d'innovation technologique, et d'accès aux financements déjà en place.

Si ces régulations, programmes de soutien, et filières nécessitent des aménagements pour répondre aux capacités, mandats, statuts, besoins et spécificités des acteurs issus de l'EFSS, nombre d'exemples, fournis dans des législations nationales ou locales en place depuis plusieurs années, au niveau de certains pays ou collectivités, peuvent permettre d'accélérer la mise en œuvre des normalisations ad hoc pour accueillir les acteurs et dynamiques issues de l'EFSS, souvent informelles dans les pays du Sud Global.

En cela, le DEL responsable peut servir de multiplicateur d'impact et contribuer à renforcer la dimension systémique et intégrée de l'EFSS, et l'ériger, ce faisant, en un modèle durable de DEL résilient et inclusif retenant la valeur créée dans le territoire et au bénéfice de la communauté locale.

Un DEL durable et l'EFSS constituent des vecteurs de stabilisation et de renforcement du capital naturel, social, et humain local, de la cohésion territoriale et de sa résilience face aux cycles de l'économie mondialisée.

- **Le lien étroit entre le DEL durable et l'EFSS s'est également raffermi au travers de forums et déclarations réaffirmant la complémentarité des approches et outils, et l'importance d'une meilleure connectivité entre les deux champs, y compris aujourd'hui avec un axe entier du programme de ce IV^e Forum Mondial dédié à l'EFSS**

A noter spécifiquement : les Déclarations des Forums Mondiaux du DEL, en 2011, 2013 et 2015 ; les Global Social Economy Forums organisés par le GSEF et ses membres, en 2014 à Séoul, Corée, et en 2016 à Montréal, Canada afin de mieux connecter collectivités locales et acteurs et initiatives de l'EFSS ; les multiples Rencontres du Mont Blanc depuis leur création en 2005; et le récent Appel de Praia pour l'Intégration de l'ESS dans le DEL en Afrique, Juillet 2017.

Au travers de ces forums, déclarations, engagements, institutions et plans d'action, les gouvernements locaux, régionaux et nationaux et les acteurs de l'EFSS des différents continents échangent et apprennent à confronter leurs défis communs, les solutions testées et mieux identifier les opportunités à saisir ainsi que les modalités de leur potentialisation.

L'engagement d'agences de développement bi ou multilatérales, comme l'Agence Française de Développement (AFD), ou de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), sur la création de lignes de financement ou de garanties vers des filières ou acteurs de l'EFSS constitue également un signe de changement de cap affirmé, même si encore timide en volumes, ambitions et innovations.

Par ce biais, sont soutenus des démarches et projets mieux adaptés aux contextes de revenus des ménages, et aux configurations locales spécifiques, et différenciées par rapport aux modèles issus des pays à hauts revenus.

Ce soutien des acteurs internationaux de l'aide publique au développement peut permettre de soutenir la création de marchés locaux et cadres domestiques de renforcement de l'émergence de l'EFSS. Et donc d'accélération et effet d'entraînement des acteurs et autorités du pays ou du territoire concerné à envisager un DEL durable, innovant, inclusif et résilient.

- **En conclusion, nous nous engageons à construire une approche partenariale avec l'UNTFSSSE, le Groupe Pilote international de l'ESS, le *Groupe Consultatif des Organisations Internationales de l'EFSS auprès de l'UNTFSSSE*¹⁰ créé en 2017, les grands réseaux internationaux et thématiques de collectivités locales et régionales, les gouvernements centraux, les banques bi- et multilatérales de développement, et toutes autres organisations volontaires représentant les acteurs économiques et la société civile, pour :**

Aux niveaux local, national et régional :

- **Renforcer les démarches d'organisation du champ de l'EFSS** en mobilisant nos réseaux d'experts, d'acteurs et de partenaires aux différentes échelles de l'action ; en organisant un système de transferts des connaissances et des compétences, en partie via le *Knowledge Hub* orchestré par l'UNTFSSSE et appuyé par le *Groupe Consultatif*, et par la systématisation de Hub régionaux et nationaux de coopération et d'expertise EFSS et DEL durable, à l'exemple du réseau pair-à-pair CITIES¹¹, en concertation avec les Etats, les collectivités, les Agences des Nations Unies, et toutes organisations et parties prenantes volontaires ;

¹⁰ Les membres du Groupe Consultatif sont: ESS FI, FMDV, GSEF, ICA, et RIPESS. Son rôle est de faire en sorte que ses membres agissent conjointement pour renforcer le travail de l'UNTFSSSE tel que défini lors de sa création en 2013, et de s'assurer que ses orientations restent alignées avec la définition de la TFSSE.

¹¹ CITIES est un Centre International de transfert des savoirs et Innovation en ESS créé en septembre 2016 à Montréal par le GSEF et quatre villes fondatrices Seoul, Montréal, Bilbao et Barcelona.

Au niveau international :

- **Explorer plus étroitement les liens entre EFSS et DEL responsable et durable, en construisant une alliance d'intérêt commun avec les acteurs clés du DEL, pour libérer les potentiels des territoires et de la conjonction entre EFSS et DEL d'un point de vue conceptuel, politique, stratégique et opérationnel, et de mettre en œuvre un programme d'action conjoint et partenarial qui visera à :**
 - **Organiser une mobilisation conjointe en vue du High Level Political Forum 2018**, proposant une approche holistique pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable, en particulier des Objectifs 6, 7, 11, 12, 15 et 17 à l'ordre du jour du HLPF 2018. et sur la base des solutions apportées par le DEL responsable et durable, et l'EFSS ;
 - **Organiser conjointement le prochain Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF) « ESS et villes : valeurs et compétitivité pour un développement inclusif et durable du développement local »** prévu du 1 au 3 octobre 2018, à Bilbao, Espagne ; et d'y inviter l'ensemble des partenaires du Forum Mondial du DEL afin d'y **discuter des rapprochements stratégiques entre ces deux champs de localisation des grands accords internationaux** pour le développement durable de nos communautés et territoires ;
 - **Constituer un groupe de travail, composé des partenaires intéressés, afin de contribuer activement à la préparation du V^e Forum Mondial du DEL 2019** et de renforcer la pénétration des expériences et expertises issues de l'EFSS dans les autres axes thématiques du Forum, afin de **mieux nouer les liens logiques entre EFSS et stratégies et actions de DEL** respectant les principes et programmations des ODD, du Nouvel Agenda Urbain, et de l'Accord de Paris.
 - **S'engager pleinement dans l'organisation conjointe de la Conférence sur le Financement de l'ESS**, portée par le Groupe Pilote international de l'ESS, et prévue pour fin 2018 ou début 2019. La conférence entend ainsi **faciliter l'établissement d'écosystèmes financiers favorables au développement de l'ESS et adaptés aux spécificités des pays** avec d'une part, **la valorisation de l'apport de l'ESS au financement du développement** et, d'autre part, **la diversification du financement de l'ESS** via ses sources traditionnelles comme innovantes grâce à une meilleure prise en compte de ses besoins et au développement d'outils adaptés.

Dans le cadre de l'organisation du IV^e Forum Mondial du DEL, nous tenons à réitérer notre soutien aux démarches et avancées inspirantes réalisées au Cabo Verde, ainsi que sur le continent africain, par les réseaux de l'EFSS et leurs partenaires, et nous engageons à :

- **Dialoguer et coopérer avec le gouvernement du Cabo Verde, ses organisations de l'EFSS, et ses acteurs économiques et financiers** afin de promouvoir leurs expériences dans nos rendez-vous internationaux, et de renforcer leurs plateformes de coopération telles que :
 - **La plate-forme DEL pour la mise en œuvre des ODD** lancée avec plusieurs municipalités sur les îles de Santiago, de Fogo, et de Santo Antão, et coordonnée par l'Association nationale des municipalités du Cabo Verde et le PNUD, et financé par le Luxembourg.
 - **La ligne de crédit à taux d'intérêt bonifié pour le refinancement des institutions de micro-finance du Cabo Verde** d'un montant de 100 millions de \$ECV (907 k€), sur la

base d'un partenariat entre le gouvernement, les organisations de l'EFSS et cinq des plus grandes banques commerciales du pays, dans le but de promouvoir l'inclusion financière et d'élargir l'accès par la population aux produits de microfinance, en priorisant les femmes et les jeunes.

- **La signature d'un accord-cadre de collaboration entre l'État et la Plate-forme des organisations de la société civile du Cabo Verde**, par lequel la Plateforme assumera entre autres les fonctions de transition de l'économie informelle, du renforcement des capacités des organisations de l'EFSS, de promotion et d'intégration de l'EFSS dans le processus de développement économique local et de localisation des ODD.

Au niveau macro, le gouvernement a démontré l'intention d'approfondir la décentralisation, en plaçant en son centre le DEL et la localisation des ODD.

Le Cabo Verde démontre ici son leadership et réunit les conditions pour « passer à l'échelle » et développer des projets pilotes de DEL basés sur l'EFSS, en envisageant l'intégration dans ces programmes, de plus de municipalités et d'îles, conditions nécessaires pour accélérer le processus de localisation des ODD.

- **Soutenir les constructions politiques, stratégiques et techniques engagées par le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire (RAESS) et ses partenaires institutionnels, nationaux et locaux**, en promouvant :
 - **le plaidoyer au niveau de la communauté économique de l'Union Africaine (UA), des organismes sous régionaux (CEDEAO-UDEAC-SADEC...)** pour l'inscription de l'EFSS dans leur agenda, et le développement de partenariat avec les réseaux d'EFSS;
 - **la co-construction de cadres juridiques et politiques favorable à l'EFSS** aux niveaux nationaux et locaux;
 - **l'institutionnalisation d'une rencontre annuelle sur le rôle de l'EFSS dans la mise en œuvre des ODD**;
 - **le dialogue politique avec les pouvoirs publics, les gouvernements locaux et les agences de coopération au développement.**